

**Projet Territorial Transfrontalier, présenté par Messieurs Reymond SCHAFFERT, urbaniste, Daniel MARCO, architecte et Pierre MILLERET, ingénieur, membres du Groupe « Genève, cinq cent mètres de ville en plus ».**

La parole est ensuite donnée à Messieurs Schaffert et Marco (M Milleret ayant été retenu pour raisons de santé).

En préambule, les orateurs tiennent à prévenir l'auditoire qu'ils n'ont pas été mandatés pour travailler sur ce projet. Il s'agit de la réflexion d'un groupe pluridisciplinaire d'urbanistes, d'ingénieurs et d'architectes sur une évolution possible de la Genève actuelle vers une nouvelle Genève.

En raison de nombreux facteurs économiques, sociaux et politiques, l'urbanisation du territoire transfrontalier ne fait plus de doutes. La zone agricole de Genève fait l'objet d'une protection rigoriste qui ne pourra pas être bousculée facilement. D'autre part, les communes françaises limitrophes situées à proximité du périmètre frontalier possèdent de nombreuses zones d'urbanisation différées, ce qui recèle un fort potentiel de terrains à bâtir pour terminer une couronne urbaine plus dense.

Ce phénomène urbain fait apparaître une nouvelle Genève qui entoure l'ancienne formée des tissus médiévaux, du XIXe siècle et des années 60, confinée dans ses nouvelles murailles vertes. Cette nouvelle Genève s'étend vers Douvaine, le pied du Salève et St-Julien en Genevois, le pied du Jura et Gex, ainsi que vers Nyon. La question de l'avenir de la zone agricole est ainsi posée. Pourquoi ne pas en faire une réserve pour de futurs importants parcs urbains ?

En considérant des exemples d'urbanisme appliqués à Madrid (Ciudad lineal, 1882-1913) et à Rotterdam (Quartier de Spangen, 1918), le projet tend à organiser la densification du territoire entourant Genève en une « Cité linéaire » : une grande artère avec une double-voie de tramways, le long de laquelle se développera (ou s'adaptera) une urbanisation d'habitat, de pôles économiques et d'infrastructures publiques (écoles, services sociaux, etc.). Cette cité pourrait partir à l'est de Genève du Chablais savoyard vers St-Julien Viry et, à l'ouest, de Nyon-Divonne vers Bellegarde. Cette couronne urbaine bénéficiera du « poumon vert » constitué par l'actuelle zone agricole qui sera progressivement transformée en parcs urbains. Des voies de communication routières et ferroviaires relieront le Centre à la Cité linéaire, telles que la route de Chancy, la route de Meyrin (et son tramway prochainement réalisé), le CEVA, la route de St-Julien, etc.

Cette « Couronne genevoise » permet d'ancrer l'arrière-pays qui manque actuellement si cruellement à Genève. Elle permet d'imaginer non pas un développement du centre vers l'extérieur, mais plutôt de la périphérie vers le centre en préservant les espaces indispensables à la vie d'une population qui va tendre vers les 800'000 habitants.

Des nombreuses questions furent posées aux orateurs, qui précisent bien qu'il s'agit là d'une vision à 30 – 50 ans, partant de la situation actuelle. Ils ajoutent que, si l'on veut anticiper un développement harmonieux, la responsabilité des élus devrait tendre vers la constitution de réserves foncières afin d'éviter une évolution anarchique de la région.